


“Oui, le permis de conduire SERA PLUS DIFFICILE”

 Les solutions de Maxime Prévot (cdH), ministre wallon de la sécurité routière, pour améliorer la sécurité sur nos routes

Vous avez annoncé votre réforme du permis de conduire wallon, le 30 mars.

Le secteur l'accueille plutôt favorablement. On a privilégié une réforme qui modernise le processus et renforce les apprentissages pour les jeunes. Car ils restent, hélas, trop présents dans les statistiques de décès.

Des jeunes mieux formés, cela signifie que l'examen du permis sera plus difficile ?

Oui. L'objectif n'est pas de rendre facile l'accès au permis. Certes, il faut le rendre accessible financièrement. Mais surtout, le jeune doit maîtriser les connaissances ! Car chaque jeune doit être conscient, lorsqu'il est derrière son volant, que potentiellement, il a un engin de mort entre les mains. Dans son intérêt, comme dans celui de toutes les familles qu'il va croiser sur la route, on ne peut se permettre une formation au rabais. On doit être extrêmement exigeant.

Comment ?

Notamment en réintégrant l'échec pour faute grave dans l'examen théorique. Je pense qu'un permis de conduire, ça se mérite.

En Flandre, des cours pour le permis théorique sont donnés dans les écoles.

Il faut arrêter de croire que l'école est le lieu où tout doit se faire. Ce n'est pas leur mission prioritaire.

La réforme du permis à points avait été évoquée par Jacqueline Galant. Votre avis ?

Je n'ai pas de religion arrêtée sur le permis à points. Pourquoi pas ? Mais ce n'est pas une grande priorité. Je suis davantage soucieux de sanctionner les gens qui se com-

portent de manière inadéquate. On s'est fixé comme objectif de diminuer de 50% le nombre de morts sur les routes wallonnes. On a fait une partie du chemin : on est à moins 25% (373 tués en 2010, 326 en 2015, et 290 en 2016).

Les sanctions sont-elles suffisamment sévères ?

Un des éléments qui marche, c'est le portefeuille. Les amendes sont conséquentes. Ça sert à réduire les risques, pas à renflouer les caisses wallonnes. C'est le Fédéral qui perçoit les recettes.

On parle également de radars du futur, qui analysent le comportement des usagers.

En matière de radars, il y a des technologies diverses et variées. On veut qu'ils soient dernier cri, pour être à usages multiples. Donc, également de cette nature, oui. Le réseau sera d'ailleurs renforcé, via notamment les radars tronçons que nous allons installer. Nous multiplierons aussi les radars fixes, mais avec la technologie ANPR. Cela signifie qu'il pourra flasher pour la vitesse. Mais surtout faire un travail d'identification, de lecture optique des plaques. Ce sera un outil de lutte contre le terrorisme, ou encore pour retrouver un braqueur en fuite. On va aussi remplacer les 73.000 luminaires sur les autoroutes par du LED.

Le budget est-il suffisant pour avoir des routes en bon état ?

Non. Dans le plan d'infrastructures, j'ai 640 millions €. Il en faudrait objectivement 5 milliards pour les 8.500 km de routes régionales. Sans parler des 50.000 km de routes communales. J'ai fait des choix prioritaires qui correspon-

dent aux besoins. Le Brabant wallon a ainsi reçu plus que ce qu'il devait parce ce qu'avec la pression sur Bruxelles, il y a plus d'urgence. Ce sont des investissements générateurs de croissance. C'est notre logique.

Votre principale difficulté au niveau sécurité routière ?

Ce qui me contrarie le plus : la difficulté de trouver des mécanismes contre les conducteurs fantômes. C'est extrêmement compliqué. Aucune solution n'a été trouvée, nulle part dans le monde. Cela créer des drames absolus. En tant que ministre, mais surtout comme parent, c'est très frustrant.

La solution ne viendra-t-elle pas de la voiture sans pilote ?

Le secteur de la mobilité est l'un de ceux qui va connaître une expansion d'innovation parmi les plus importantes. Qui sait où nous en serons dans 15-20 ans.

Adrien de Marneffe

LA PHRASE

"J'ai 640 millions €. Il en faudrait objectivement 5 milliards pour les 8.500 km de routes régionales"

Maxime Prévot

LA PHRASE

"Ce qui me contrarie le plus : ne pas trouver de mécanismes anti conducteurs fantômes."

Maxime Prévot

ADAPTER LA VITESSE aux heures de pointe

 Les panneaux intelligents que la Wallonie va acquérir offriront cette possibilité

Avec le lancement du projet Perex 4.0, Maxime Prévot a ouvert le champ à de multiples possibilités. D'autant qu'une grande étape vient d'être franchie : deux marchés importants pour sa concrétisation (conception, construction, maintenance et analyse fonctionnelle et équipements) ont été attribués pour un montant de 11,1 millions d'euros.

Ce centre offrira de nombreuses possibilités en matière de modernisation de la gestion des infrastructures autoroutières et fluviales, grâce aux nouvelles technologies. Il pourra également, à terme, permettre de réduire la vitesse sur autoroutes et routes saturées aux

heures de pointe, pour notamment réduire les bouchons.

"C'est le genre de choses que Perex devrait être capable de pouvoir analyser et décider. C'est tout à fait envisageable, via les nouveaux outils, comme les panneaux à message variable. Ils permettent, selon le moment, d'autoriser telle vitesse plutôt qu'une autre. On peut déjà voir cela dans certaines bourgades en France", explique Maxime Prévot. *"Un budget a été débloqué dans le plan infrastructure pour les radars et les équipements. L'administration travaille sur le cahier des charges."*

Il précise : *"Les véhicules produits aujourd'hui intègrent déjà*

des éléments de connectivité pour communiquer avec l'infrastructure. On doit encourager cette opportunité technologique. J'ai ainsi fait un partenariat avec IBM pour

équiper les véhicules et voir les comportements des usagers sur la route, mais aussi avec Coyote et Orange." Maxime Prévot a également utilisé ces technologies pour le dossier du contournement du village de Gages, vers Pairi Daiza. *"La zone était terriblement embouteillée. Fallait-il contourner par le nord, le sud ? Ou avait-on le flux de voiture le plus important ? Grâce à un partenariat avec Orange, nous avons pu obtenir des données pour objectiver notre décision."*

Prévot relance la vignette autoroutière

WALLONIE Au début de son mandat de ministre, Maxime Prévot avait évoqué l'idée de privatiser partiellement les autoroutes, à l'image de la France. *"J'avais effectivement entamé une réflexion sur la concession de certaines de nos autoroutes",* précise Maxime Prévot. *"Mais il y avait des limites. La Wallonie a un réseau doté d'énormément de sorties d'autoroutes : en moyenne tous les 5 km. C'est beaucoup plus qu'en France. On ne pourrait donc physiquement pas créer des péages en Wallonie."*

Maxime Prévot relance par contre un projet lancé avant 2012, puis abandonné. *"Le modèle le plus pertinent serait celui de la vignette auto, comme en Suisse",* assure le ministre. *"Mais nous nous sommes toujours mis comme ligne de principe de ne pas causer de préjudice aux Wallons. Il faut donc la composer. Par exemple, si la vignette coûte 50 euros, on diminue de 50 euros les taxes. Pour que ce soit neutre pour le portefeuille. Cela permettra de faire contribuer les usagers étrangers qui viennent en Belgique, com-*

me le font déjà les camions via la redevance autoroutière." Problème : la commission européenne ne le permet pas, estimant qu'il y aura là une discrimination entre les usagers de la route. Mais l'Allemagne vient de faire une tentative qui pourrait tout changer et dont Maxime Prévot suit les résultats avec attention. *"J'ose espérer que les choses vont évoluer, notamment la réticence flamande. Mais vu l'absence de consensus politique et de cadre juridique, cela ne sera pas pour cette législature."*

AdM